

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 1 (1973)

DOI: 10.11588/fr.1973.0.46176

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

des Klosters und seiner Priorate im 11./12. Jahrhundert, gegliedert nach Landschaften. Dieser Teil berührt eine Reihe adels- und reformgeschichtlicher Probleme der Frühzeit. Vom 13. Jahrhundert an wurde der Besitz des Klosters fast ausschließlich durch Kauf, nicht mehr durch fromme Stiftung, gemehrt. Ein 2. Kap. ist vornehmlich der Verwaltungsgeschichte gewidmet; es analysiert die Herausbildung von Verwaltungsbezirken und ihre Organisation in einer Ämterverfassung. Das 3. Kap. bringt eine statistische Zusammenstellung der einzelnen Güter und Rechte der Abtei, die in 20 Besitzkarten lokalisiert werden.

Auf Einzelprobleme einzugehen, ist hier nicht der Ort; denn es ist selbstverständlich unmittelbar zuerst der badische und schwäbische Landesgeschichtler angesprochen. Darüber hinaus erwecken aber die Ausführungen über die Verwaltung des umfangreichen Besitzes Interesse. St. Blasien hatte seine Zentralverwaltung am Klosterort gekoppelt mit einer dezentralisierten Ordnung von jeweils unter Leitung eines Propstes stehenden Ämtern. Diese Organisation war im 14. Jahrhundert – und das heißt zugleich: mit der Umwandlung der Villikationsgrundherrschaft in eine Rentengrundherrschaft – voll ausgebildet. Drei sogenannte Innenämter verwalteten Sondervermögen: die *officia cellarii, custodie* und *infirmarie* in St. Blasien.

Dem Ordenshistoriker liefert eine zunächst unscheinbare Notiz, durch die eine Schenkung *pro sororibus* zweckgebunden wurde, den eindeutigen Beweis dafür, daß die berühmte sanblasianische Zelle Ochsenhausen als Doppelkloster begonnen hat, was bislang nicht als gesichert gelten konnte.

Alles in allem eine gediegene Arbeit, die den Blick auf den ökonomischen »Unterbau« und die Verwaltungsstruktur eines großen Reformklosters lenkt, seine Leistung im Ausbau des im 11. Jh. noch weitgehend unerschlossenen Südschwarzwaldes wie in der Organisation des Landes verdeutlicht.

Hermann JAKOBS, Köln

Wilhelm SCHLINK, Zwischen Cluny und Clairvaux; die Kathedrale von Langres und die burgundische Architektur des 12. Jahrhunderts. Berlin, W. de Gruyter 1970, 160 p. 255 x 190, 17 fig., 122 phot. (Beiträge zur Kunstgeschichte, fasc. 4).

On parle peu de la cathédrale de Langres et l'on a tort. La thèse de M. Schlink, amendée et remaniée avant d'être livrée à l'imprimeur, nous le démontre de façon péremptoire. Que l'édifice fût beau: nous le savions depuis longtemps. Notre jeune collègue en histoire de l'art nous le fait



quand même mieux connaître. Mais surtout il en propose une chronologie assise enfin sur des bases fermes et lui assigne une place dans l'évolution, auparavant mal connue, de l'architecture régionale. S'il est parvenu à dissiper nombre d'incertitudes et à résoudre bien des énigmes, c'est qu'il a conduit son enquête avec intelligence, méthode, prudence et beaucoup d'esprit critique; c'est aussi qu'il n'a négligé aucune source d'information, tant en étudiant les monuments eux-mêmes, qu'en utilisant les ressources des archives, des musées et d'une très abondante bibliographie. L'illustration est riche. Je regrette cependant qu'elle ne comprenne aucune coupe de l'église et aucun profil d'ogives. La désignation des membres de l'édifice est souvent faite au moyen de sigles difficiles à interpréter, notamment au sujet des chapiteaux; il aurait fallu reporter ces indications sur un plan pour les rendre compréhensibles. Mais ce ne sont là que fautes vénielles.

L'auteur s'est proposé de retracer l'histoire de l'architecture religieuse en Bourgogne septentrionale durant la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Pour remplir sa mission il s'est principalement attaché à la seule des grandes créations de cette période qui soit restée à peu près intacte. Dans ce but il analysa la cathédrale de Langres dans sa structure et son décor, en gros et en détail; il s'efforça de déterminer la filiation de ses éléments, la chronologie de sa construction, enfin l'influence qu'elle a exercée. Ce faisant, il étendit le cercle de ses comparaisons de Sens à la Comté, de Reims aux pays du Rhône moyen.

Faute de documents écrits la chronologie se laisse difficilement reconstituer. Aussi a-t-on dû la baser sur les seuls critères archéologiques, ce qui engendra forcément d'importantes divergences d'interprétation. L'auteur propose de dater les diverses parties du monument de la manière suivante. La première campagne, ouverte peu après 1160, se termina vers 1180 et donna successivement naissance aux parties basses de la travée droite du chœur, au déambulatoire et à la chapelle d'axe, enfin aux étages supérieurs de la travée de chœur. Entre 1180 et 1200 approximativement on bâtit le triforium de l'abside, les arcs-boutants et les voûtes, tant de l'abside que du chœur, et pour finir le rez-de-chaussée des croisillons. Vers 1200 on s'attaqua à la nef et à ses bas-côtés, mais on ne la voûta que vers 1230-1240. Cela me semble raisonnable. La façade actuelle a remplacé au XVIII<sup>e</sup> siècle une façade romane à deux tours jumelles, antérieure au corps principal de l'édifice. Quoique j'hésite à comparer une cathédrale aux églises mineures de son diocèse, je ne puis m'empêcher de faire remarquer que ces dates tardives nous révèlent un archaïsme qui était alors la règle dans la circonscription, même à Bar-sur-Aube.

Le plan suggère quelques observations. Le chœur organique, associant une abside à pans coupés à une seule travée droite, était assez court pour obliger les chanoines à siéger dans la croisée du transept, sinon à empiéter



sur la nef. On ne s'en étonnera pas puisque c'était un usage quasi général. Le déambulatoire polygonal dérivait probablement de celui de Clairvaux, alors tout récent, mais l'unique chapelle qu'il desservait à l'origine, trouvait un précédent à la cathédrale d'Auxerre et devait bientôt se rééditer sur les cathédrales de Lausanne et de Bâle.

L'élévation appelle bien plus de commentaires. Langres a marqué le terme d'une illustre chaîne monumentale, instaurée vers 1100 à Cluny, poursuivie à Paray-le-Monial, la Charité-sur-Loire<sup>1</sup>, Autun, Saulieu et Beaune; caractérisée enfin et surtout par son triple étage, par son triforium, par l'emploi systématique du pilastre cannelé et par son décor à l'antique<sup>2</sup>. Malgré tout Langres n'appartient à cette famille que partiellement. Elle s'en détache en effet par deux traits fort importants: ses proportions relativement trapues, contrastant avec l'élan donné aux grandes basiliques clunisiennes, avec leur verticalisme, et l'emploi exclusif de la voûte sur croisée d'ogives. La largeur du vaisseau principal et la hauteur médiocre de ses grandes arcades suggèrent une filiation par des édifices à deux étages, tels que la nef de Vézelay, St-Lazare d'Avallon et l'abbatiale de Pontigny, où l'usage de voûtes d'arêtes aux retombées discontinues permettait d'assurer un éclairage abondant, sans qu'il fût besoin de surélever dangereusement les murs gouttereaux comme l'exigeaient les berceaux d'Autun et de Cluny.

L'ogive fit son apparition en Bourgogne vers 1150 et fut aussitôt adoptée par les cisterciens. A Langres on ne l'accepta qu'en cours d'exécution, après avoir projeté sur le déambulatoire des voûtes d'arêtes auxquelles on renonça avant de les monter, comme à St-Etienne de Sens. D'où venaient les premières ogives bourguignonnes? En Auxerrois on les importa de Sens et de la France septentrionale. Les sources sont identiques pour Langres, si nous en croyons du moins les profils. M. Schlink a fait entrer l'avant-nef de Cluny en ligne de compte. M. Conant attribue les voûtes des travées orientales de cet édifice au milieu du XII<sup>e</sup> siècle et celles des travées occidentales au troisième quart du siècle<sup>3</sup>, tandis que M. Salet propose la fin du XII<sup>e</sup> et le début du XIII<sup>e</sup> pour le tout<sup>4</sup>. Pourtant les lourds profils des travées de l'est dénotent une date assez reculée<sup>5</sup>. A la suite de M. Branner, M. Schlink opte pour les alentours

<sup>1</sup> Voir au sujet de cette dernière l'analyse magistrale de M. J. VALLERY-RADOT, parue tout récemment dans le Congrès archéol. de France, t. CXXV, 1967, p. 43 sqq.

<sup>2</sup> M. J. VALLERY-RADOT a étudié cette famille d'églises dans un excellent livre que M. Schlink ne semble pas connaître: *Églises romanes, filiations et échanges d'influences*, Paris, 1931, p. 48-77.

<sup>3</sup> K. J. CONANT, *Cluny: les églises et la maison du chef d'ordre*, Mâcon, 1968, p. 112 sqq.

<sup>4</sup> FR. SALET, *Cluny III*, dans le Bull. monumental, t. CXXVI, 1968, p. 288 sqq.

<sup>5</sup> De même que les quartiers bombés de toutes ces voûtes, si on ne les retrouvait au chœur de Vézelay probablement construit vers 1185-1215.



de 1170. En outre il a introduit dans le débat la défunte avant-nef de St-Bénigne à Dijon, réduite maintenant à quelques débris qu'il croit devoir assigner aux années 1155 à 1160 environ: entre autres les fondations de piliers qu'on destinait à porter des voûtes d'ogives. A son avis le maître de Langres choisit pour modèles ces piliers, dont les contours étaient semblables aux siennes, et ces voûtes. L'hypothèse ne vaut pas pour le déambulatoire puisque le projet primitif ne comportait ogives ni colonnes pour les recevoir.

Passons au décor sculpté de notre cathédrale. Dans les parties basses du chevet il se rattache étroitement à celui qui avait cours en Bourgogne septentrionale vers 1150–1180. Les chapiteaux du triforium témoignent au contraire d'un certain éclectisme dans leurs sources, à la fois bourguignonnes, rhodaniennes et rémoises. Ceux des transept et nef sont plus évolués car l'influence du gothique du Nord s'y fait sentir.

En définitive St-Mammès de Langres est un des principaux chefs d'œuvre de l'architecture de la Bourgogne septentrionale à la fin de la période romane: architecture encore dominée par les traditions clunisiennes, mais se développant parallèlement à l'architecture cistercienne de la région et même de la Comté, dans un climat d'échanges<sup>6</sup>. A cette occasion l'auteur reprend l'étude de l'abbatiale de Clairvaux en soumettant les rares documents qui la concernent à une analyse attentive et à une critique serrée (p. 108–115 et 138–141). Malgré ses efforts il aboutit sur la plupart des points à un constat d'incertitude. Commencée après 1135–1136, l'église fut consacrée avant 1145, mais demeurait sans doute inachevée. En 1153 ou 1154 on se mit à l'agrandir ou à la renouveler. En 1157 on consacrait la première chapelle rayonnante du flanc sud. En 1174 on procédait à une seconde dédicace. On ne sait au juste si Clairvaux II ne constituait pas une simple modernisation de l'église précédente, dont on aurait conservé une partie. On sait seulement que le chevet résultait de la seconde campagne et qu'il se conformait au schéma de Cluny III, sauf la ceinture continue de ses chapelles rayonnantes, peut-être conçues d'après des modèles du Nord<sup>7</sup>. Le chevet de Langres constitue apparemment une version perfectionnée de celui de Clairvaux II, combinée avec une élévation de type clunisien. En retour St-Mammès

<sup>6</sup> En retombant sur les colonnes de l'abside, les ogives du déambulatoire de Langres s'amincissent et prennent une forme tronconique. Ce trait mineur, dont Langres nous offre l'un des plus anciens exemplaires, se retrouve sur de nombreuses églises cisterciennes de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, en Bourgogne notamment. Voir M. AUBERT et Marquise de MAILLÉ, *L'architecture cistercienne en France*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1947, t. I, p. 259 sqq.

<sup>7</sup> Une filiation par les déambulatoires bordés de niches rayonnantes semble en effet probable; cf. P. HÉLIOT, *Les déambulatoires dotés de niches rayonnantes*, dans les *Cahiers de civilisation médiévale*, t. IV, 1961, p. 315 sqq.



exerça quelque influence sur plusieurs églises cisterciennes de la contrée, telles que Morimond et Cherlieu.

Un appendice (p. 120–137) est voué aux portails romans de St-Bénigne à Dijon et surtout au principal. L'auteur date ce dernier de 1155–1160 environ. Il y reconnaît de fortes réminiscences bourguignonnes tout en le rattachant, pour l'essentiel, à l'illustre groupe d'ouvrages similaires dont le foyer primitif fut à St-Denis et le chef d'œuvre majeur à Chartres. Il insiste justement sur les ressemblances frappantes qui l'unissaient, dans la composition et le style, au portail méridional de Notre-Dame-en-Vaux de Châlons que Mme Prache assigne aux années 1160–1170<sup>8</sup>.

Deux constatations, dont M. Schlink n'a pas soufflé mot, ressortent de son enquête. Tout d'abord ce n'est pas en Bourgogne qu'il convient de chercher les plus anciens arcs-boutants, mais dans le royaume anglo-normand, et c'est au profit de la nef de Notre-Dame à Paris qu'on paraît les avoir extériorisés pour la première fois, en les bâtissant au dessus des combles latéraux selon des plans remontant sans doute aux années 1175–1178 approximativement<sup>9</sup>. Les arcs-boutants du chevet de Langres – on les a remplacés plusieurs fois, mais les amorces en sont encore visibles – étaient donc à peine plus jeunes<sup>10</sup>. Si je ne me trompe St-Mammès avait reçu l'empreinte du gothique du Nord plus tôt que ne l'a diagnostiqué M. Schlink.

En second lieu la cathédrale langroise ne méritait pourtant en aucune façon le qualificatif de gothique, malgré ses arcs brisés à la clé, ses ogives et ses arcs-boutants. Ses formes lourdes, sa structure massive et presque toute sa parure lui imposaient une étiquette pleinement romane. Les valeurs murales n'y furent pas plus amoindries qu'à Autun et Cluny III. Il faut en dire autant de l'architecture bourguignonne, cistercienne ou non, de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. On s'en rend compte également en considérant la collégiale de Montréal, St-Maclou de Bar-sur-Aube, les nefs de Vermenton et de Pontigny. Le chevet de Pontigny lui-même, mis en chantier vers 1185, est encore plus roman que gothique. En Bourgogne comme ailleurs le gothique fut un style importé de la zone franco-picarde.

<sup>8</sup> A. PRACHE, N.-D.-en-Vaux de Châlons-s.-Marne: campagnes de construction, dans les *Mém. de la Soc. d'agriculture ... de la Marne*, t. LXXXI, 1966, p. 68, 69 et 79–81.

<sup>9</sup> P. HÉLIOT, La diversité de l'architecture gothique à ses débuts en France, dans la *Gazette des beaux-arts*, 1967, t. I, p. 284, et *Du carolingien au gothique: l'évolution de la plastique murale dans l'architecture religieuse du Nord-Ouest de l'Europe (IX<sup>e</sup>–XIII<sup>e</sup> siècles)*, dans les *Mém. présentés ... à l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, t. XV, 2<sup>e</sup> partie, 1966, p. 82–83.

<sup>10</sup> Ceux de Cluny III, dont l'âge est incertain, n'étaient probablement pas antérieurs aux environs de 1200 (SALET, *op. cit.* n. 4, p. 284 et 290), même ceux de la nef que M. CONANT (*op. cit.* n. 3, p. 110) attribue aux années 1125–1130. Ceux de l'abbatiale de Pontigny sont légèrement plus récents que ceux de Langres.



Au chœur de Vézelay revint la mission d'annoncer l'orientation qu'allait bientôt prendre l'architecture du duché. En Bourgogne comme en Italie septentrionale, en Languedoc, en Espagne, en Rhénanie et dans l'ordre cistercien l'ogive ni le pilier composé ne constituèrent les éléments générateurs d'une nouvelle conception de la bâtisse et d'un nouveau style monumental. L'articulation des supports, des murs et des voûtes, reprise par les constructeurs au XI<sup>e</sup> siècle et généralisée par eux au XII<sup>e</sup> était un trait roman, légué par les grands ancêtres de la Rome impériale, et ne conduisait pas nécessairement au gothique. Ce dernier ne saurait être seulement défini par une plastique héritée de l'âge antérieur. Sa naissance fut conditionnée par la désagrégation et l'anéantissement progressifs des murs d'enveloppe, finalement réduits à de simples clôtures en pierre et surtout en verre. Les expériences réitérées des Normands, des Anglais, des Franco-Picards et des Rémois pouvaient seules aboutir à cette solution radicale, alors inouïe dans l'histoire de l'architecture.

Le livre de M. Schlink ne nous offre pas un tableau complet de l'architecture religieuse dans la Bourgogne septentrionale entre 1150 et 1200. On y trouve uniquement quelques idées générales et quelques exemples typiques en dehors de l'analyse critique et salutaire de trois édifices majeurs. Mais il complète et rectifie au besoin les deux synthèses magistrales auparavant publiées par M. Jean Vallery-Radot<sup>11</sup> et par M. Robert Branner, ce dernier au début de son volume sur le gothique bourguignon. On en sait beaucoup de gré à l'auteur. On est maintenant persuadé qu'il est de taille à accomplir une brillante carrière scientifique.

Pierre HÉLIOT, Paris

Georg DROEGE, Landrecht und Lehnrecht im hohen Mittelalter, Bonn (Röhrscheid) 1969, 242 S. 8°. (= Veröffentlichung des Instituts für geschichtliche Landeskunde der Rheinlande an der Universität Bonn)

Der Verfasser dieser 1965 der Rheinischen Friedrich Wilhelms-Universität zu Bonn als Habilitationsschrift vorgelegten Untersuchung hat sich zum Ziel gesetzt, Begriffe der mittelalterlichen Verfassung auf den Rechtsgrund zurückzuführen, aus dem sie erwachsen sind. Wie es durch die Quellenlage nahegelegt wird, geht er dabei in seinen Überlegungen von dem Verhältnis land- und lehnrechtlicher Elemente in den Rechtsspiegeln (vor allem dem Sachsenspiegel) aus und behandelt nach einer kurzen methodologischen Einleitung (S. 9–20) im ersten Teil (S. 21–79) Unterschiede und

<sup>11</sup> Dans le Congrès archéol. de France, t. CXVI, 1958, p. 9 sqq.